



## DJIBOUTI

### Réduire la vulnérabilité au changement climatique des activités productives en zone côtière

#### FONDS POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Financement du Fonds pour les PMA	USD 2 277 000
Cofinancement	USD 1 950 000
Achèvement du PANA	Octobre 2006
Inscription au programme de travail du Fonds pour les PMA	Septembre 2008
Date prévue d'agrément du DG	Décembre 2009
Dates prévues de début et de fin d'exécution	Janvier 2010–mai 2013
Entité d'exécution du FEM	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Autre partenaire	ministère des Ressources naturelles (MUHEAT)

État aride bordé par la mer, Djibouti est très vulnérable aux catastrophes liées aux changements climatiques. Vivant à proximité de la côte, la majorité de la population djiboutienne est particulièrement exposée au risque lié à l'élévation du niveau de la mer et aux inondations soudaines, comme ce fut le cas en 1927, 1989, 1994 et 2004. La grande majorité de la population rurale est très vulnérable aux aléas climatiques, car elle vit dans des zones désertiques ou peu fertiles, souvent caractérisées par des sols très exposés à l'érosion et par un accès limité à l'eau. En l'absence d'eaux de surface permanentes, le pays dépend essentiellement des ressources souterraines et des wadis, des cours d'eau temporaires. Les modèles climatiques à l'horizon 2050 indiquent que les côtes djiboutiennes, qui accueillent l'essentiel de la population du pays et qui sont déjà mises à rude épreuve, seront de plus en plus touchées, vu l'évolution projetée du climat. Selon les prévisions établies dans le cadre de la première communication nationale en application de la CCNUCC, Djibouti pourrait connaître une hausse des températures de 1,7 à 2,1°C, et une élévation du niveau de la mer de 08 à 39 cm. Les premières études de la vulnérabilité du pays au changement climatique font ressortir une forte incidence de ce changement sur le bilan hydrologique national déjà instable. La situation dans le pays sera

aggravée par une baisse des précipitations de 4 à 11 %, et par la modification du régime des pluies en termes de distribution géographique, de fréquence et d'intensité. La combinaison de ces facteurs risque d'aggraver les périodes de sécheresse et de rendre les pluies plus violentes, accélérant l'érosion et les inondations. Une telle situation pourrait avoir des conséquences désastreuses sur les ressources en eau, notamment le long du littoral.

Par exemple, la baisse de la pluviométrie ralentira la reconstitution des nappes et la multiplication des pluies, rares mais violentes, pourrait provoquer un accroissement des crues éclair des wadis, qui risque de s'accompagner d'une augmentation des pertes en vies humaines. L'élévation du niveau de la mer pourrait davantage compliquer la situation, notamment par l'intrusion d'eau de mer dans les nappes aquifères côtières, ce qui aura des méfaits sur la qualité de l'eau qui s'est déjà dégradée. Outre le pompage excessif et la surexploitation de la ressource, l'élévation du niveau de la mer présente un grave risque pour les zones urbaines du pays. Par ailleurs, les écosystèmes côtiers fragiles (récifs coralliens, estuaires et mangroves), qui jouent un rôle essentiel dans les moyens de subsistance des populations côtières et servent de zones écologiques tampons, montrent déjà des signes



de dégradation du fait de la modification du climat et des pressions anthropiques. Le dérèglement attendu du régime des pluies, les sécheresses et l'érosion sont aujourd'hui des facteurs d'agression des mangroves restantes qui entraîneront l'ensablement des cours d'eau saisonniers, l'accélération du ruissellement des eaux et la sédimentation, provoquant l'obstruction semi-permanente de la mangrove.

### Activités menées et résultats attendus

Djibouti étant un pays de petite taille, nombre de systèmes naturels y sont interdépendants et les ressources et capacités techniques sont limitées. Ce projet préconise donc une approche intégrée de la gestion des zones côtières et de l'atténuation du changement climatique. Il s'attaque simultanément à plusieurs causes profondes de la vulnérabilité. Il vise à atténuer les conséquences du changement climatique sur les écosystèmes et les populations côtières par l'application d'un ensemble de mesures urgentes permettant de renforcer la capacité à prévoir les changements futurs. Il aidera la population à s'adapter à l'évolution du climat en adoptant des méthodes de production moins préjudiciables à l'environnement, notamment dans les domaines de la gestion des ressources en eau, de l'agriculture, de la pêche et du tourisme. Le projet s'articule sur trois composantes interdépendantes : stratégies, restauration des écosystèmes, prévention et interventions en cas de catastrophes.

Le volet « stratégies » permet de renforcer les capacités institutionnelles, techniques et technologiques pour une gestion intégrée des zones côtières dans un contexte où le climat évolue. Il appuie un ensemble d'initiatives de politique générale visant à faire émerger un environnement national porteur et encourage le transfert de technologies pour atténuer les méfaits du changement climatique sur les activités productives des zones côtières, notamment dans les secteurs de l'eau, de la pêche et de l'agriculture.

Sans ce projet, l'aménagement du littoral se poursuivait sans tenir dûment compte de la vulnérabilité accrue du pays. L'information et les connaissances existantes sur les ressources et sur les conséquences actuelles du changement climatique (potentiel des eaux souterraines, salinité des sols, érosion des côtes et incidences sur l'économie) continueraient de faire défaut.

Le volet « restauration des écosystèmes » vise à réduire le risque accru de phénomènes dus aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement : inondations, baisse de niveau des cours d'eau saisonniers et des aquifères, aggravation de la sécheresse, élévation du niveau de la mer et ses conséquences. Dans le cadre de cette composante, des mesures physiques seront prises pour régénérer les écosystèmes côtiers et restaurer leur capacité à résister à ces phénomènes. Des solutions de remplacement seront proposées aux populations locales pour moins solliciter les mangroves et les ressources en eau. La régénération des mangroves, par exemple, comporte de nombreux avantages. Barrière naturelle contre l'intrusion d'eau de mer, la mangrove contribue en effet à préserver les pâturages naturels de la région. De même,

le projet traite des questions liées aux ressources en eau douce pour les générations actuelles et futures, encourageant l'adoption de technologies d'extraction adaptées à la diminution des pluies dans le contexte de l'urbanisation de Khor Angar. Sans les interventions menées dans le cadre de ce projet, les principales zones tampons, telles que les mangroves des deux sites du projet, continueraient à se dégrader, leur déboisement et leur surexploitation se poursuivant en l'absence de solution de rechange pour les populations locales. Cela contribuerait à aggraver la vulnérabilité de l'environnement et à supprimer une source importante de subsistance, les zones concernées regorgeant d'espèces halieutiques très prisées.

Le volet « prévision et interventions » permet de rendre les pays les mieux à même de mesurer et de suivre les effets du changement climatique, et de renforcer la capacité de riposte des populations locales et des pouvoirs publics. Les activités menées au titre de cette composante visent essentiellement à développer l'aptitude à mesurer, anticiper et prévenir les catastrophes potentielles, notamment par la mise en place de systèmes de préalerte. La composante s'appuie sur un système d'alerte précoce qui est en cours d'élaboration dans le cadre d'un projet de protection de la capitale contre les inondations, mais qui n'intègre pas la dimension climatique. Sans ces mesures, le pays continuerait à réagir de façon ponctuelle en organisant les secours une fois les catastrophes survenues plutôt que de chercher à en prévenir les graves effets. De même, les décisions concernant l'aménagement du littoral continueraient d'être prises sans tenir compte des risques induits par la modification du climat.

### Synergies et coordination

Ce projet prend appui sur les plans et les politiques que le Gouvernement djiboutien a élaborés dans les secteurs concernés et exploite les synergies avec des projets en cours ou prévus. Il tire par exemple parti des efforts actuellement déployés par des organismes d'aide bilatérale, tels que la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, en vue de mettre en place un système de préalerte des crues des wadis et d'étendre, à l'échelle nationale ou aux sites des interventions, les enseignements tirés des mécanismes récemment adoptés pour la gestion des catastrophes et des mesures prises pour y faire face. Le projet s'appuie également sur les initiatives visant à promouvoir des moyens de subsistance viables et à renforcer la sécurité alimentaire, à l'instar du Programme spécial sur la sécurité alimentaire mené par l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, qui prévoit des interventions encourageant la récupération des eaux de surface et le développement de la pêche. Il sera aussi exécuté en liaison avec des projets conduits par divers partenaires dans d'autres régions du pays, notamment les projets sur l'énergie solaire mis en œuvre par le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), qui ont pour but de limiter la collecte de bois de feu, ou encore le projet de préservation de l'environnement de la mer Rouge et du golfe d'Aden (PERGSA), qui bénéficie d'un financement du FEM à l'appui de zones protégées.

---

### Pour tout renseignement

Fonds pour l'environnement mondial  
1818 H Street NW  
Washington DC 20433, États-Unis

Téléphone : 202-473-0508  
Télécopie : 202-522-3240

Août 2009  
[www.theGEF.org](http://www.theGEF.org)